

Quelles sont les communes où les maisons de repos sont les plus onéreuses ?

Découvrez comment comparer toutes les offres



Les tarifs vont de 1.500 euros par mois pour les maisons de repos les moins chères jusque 7.000 euros pour les plus luxueuses. Des plateformes permettent de s'y retrouver.

Quelles sont les communes où les maisons de repos sont les plus onéreuses ? Découvrez comment comparer toutes les offres

La moyenne se situe entre 1.750 et 1.800 euros par mois. ©ÉdA – 501980914202

L'accessibilité financière et géographique sont deux inquiétudes majeures des aînés, relayées par Eneo. "Les tarifs varient énormément selon la localisation (ville, village, région), le type de structure (privée, publique, associative). Le Brabant Wallon est plus cher que le Hainaut, et Bruxelles est plus chère que les villages", rapporte Franck Vandebreede, vice-président du conseil consultatif des aînés et fondateur de la plateforme My [Seniors](#).be.

La moyenne se situe entre 1.750 et 1.800 euros par mois, mais peut descendre en dessous de 1.500 euros pour certains établissements et monter à plus de 2.000 euros, voire 5000-7000 euros pour des résidences très haut de gamme comme à Knokke ou Paris, avec des listes d'attente.

Une augmentation constante des prix des maisons de repos

Et cela combiné aux restrictions budgétaires sur les pensions, rend l'accès de plus en plus difficile et limite le choix. Les maisons de repos risquent de devenir un "luxe". Il s'agit aussi de veiller à une meilleure répartition des infrastructures pour éviter le déracinement des aînés qui devraient quitter leur région pour trouver une place.

"Mais il faut considérer les économies réalisées en quittant un logement (électricité, chauffage, etc.) et la possibilité d'utiliser les revenus locatifs ou la vente du bien. La tendance est à utiliser son capital pour sa propre vie plutôt que pour l'héritage", explique Frank Vandebreedde.

Une plateforme pour dénicher les meilleures offres de maison de repos?

Cette plateforme neutre répertorie l'ensemble des offres en maisons de repos avec les prix. Le service offert par MySenior.be est gratuit. Les hébergements souscrivent des abonnements pour une visibilité accrue sur le site. La majorité des recherches se font par internet, mais la plupart des utilisateurs finissent par contacter directement l'un des 2.400 établissements par téléphone pour poser leurs questions.

Il existe aussi, mais pas à l'échelle belge, deux structures d'informations totalement neutres, non commerciales et gratuites : Senoah ASBL pour la Wallonie et InforHomeInfo pour Bruxelles. Les aînés y sont accompagnés par téléphone par des professionnels (assistantes sociales majoritairement).